

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

35/23
Déclaration de Maladie : N° S19-0001612

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 12364

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DAHABI ABDERRAHIM

Date de naissance : 08/12/1983

Adresse : ULFA, CASABLANCA

Tél. : 0662772011

Total des frais engagés : #498,00 # Dhs

Cadre réservé au Médecin : DR. ZNIBER Hanac Oum Hani

Gynécologue - Obstétricienne

3, Av. Ibn Sina, Appt 2, Agdal-Rabat
Tél: 05 37 77 55 16 - Urg: 06 67 89 75 80

Date de consultation : 26/05/2022

Nom et prénom du malade : Saoudi Hajj

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Accouchement

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 26/05/22

Signature de l'adhérent(e) : SAOUDI HAJJ

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26.05.22	Consultation	01300116	Dr ZNIBER Hanae Oum Hani Gynécologue-Obstétricienne 3, Av. Ibn Sina, App.2, Agdal-Rabat Tél: 05 37 77 56 36 - Urg: 06 67 29 75 80	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SARHIB TANDEM 102064171	26/05/22	199,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
				H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 G		

MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION	ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
				H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 G		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

Dr. ZNIBER OI

Spécialiste en Gynéc

- Lauréate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat
 - Ancien Médecin à la Maternité
 - Ancienne Interne des Hôpitaux
 - Diplômée de la Formation
 - Diplômée en Assistance à la Naissance et Fertilité (Paris).
 - Diplômée en Colposcopie
 - Diplômée en Chirurgie Vasculaire

Maladies du Sein - Chirurgie Gynécologique - Echographie 3D/4D
Coelioscopie - Hystéroscopie - Colposcopie

Importateur Exclusif
BIOCODEX MAROC
 B.P. 126 Nouaceur
www.biocodex.ma
P.P.C. : 120.00 DH
 CE N° 49/2016/DMP/20/DM

الدكتورة زنبيلا هاني هناء
أخصائية في طب النساء والتوليد

- خريجة كلية الطب والصيدلة بالرياض
 - طبيبة سايدة بمستشفى الولادة السوسيي الريامي
 - طبيبة داخلية سايدة بمستشفيات باريس
 - حاصلة على دبلوم التكوين المهني المتخصص (باريس)
 - حاصلة على دبلوم المساعدة الطبية على الاتجاح والخصوصية (باريس)
 - حاصلة على دبلوم تظير المهبل والرحم (باريس)
 - حاصلة على دبلوم الحراجة المهللة (باريس)

تبني الحمل - الولادة - عقم الزوجين - أمراض الثدي - الجراحة
الفحص بالإيكوغرافيا 3D/4D - الفحص بالمجهر الداخلي
الفحص بالمجهر لعنق الرحم

Rabat, le 26.03.21

H^h Smith Heydt

Dr. NIBER Hanae Oum Hani
Gynécologue - Obstétricienne
3, Av. Ibn Sina, Appt 2, Agdal-Rabat

Dr. ZNIBER Hanae Oum Hani
Gynécologue - Obstétricienne
3, Av. Ibn Sina, Appt. 2, Agdal-Rabat
Tél: 05 37 77 36 38 Urg: 06 67 29 75 80
Hanai

Dr. ZNIBER Hanae Oum Hani
Gynécologue - Obstétricienne
3, Av. Ibn Sina, Appt.2, Agdal-Rabat
05 27 77 65 36 - Urg. 06 67 29 75 80

3. شارع ابن سينا، الشقة 2، الطابق الأول، أكادال - الرياض . (إقامة ببرو. أمام المدرسة الحمودية للمهندسين)

3, Avenue Ibn sina, Appt 2, 1er étage Agdal - Rabat. (Résidence Pirou, en face de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs)
Tél : 05 37 77 96 36 - البريد الإلكتروني : Urgences : 06 67 29 75 80 - الهاتف : المستعجلات : Email : cabinet.gyneco.zniber@gmail.com